

Image not found or type unknown



demande de naturalisation

Par **oun777**, le **29/02/2024** à **12:32**

Bonjour ,rnrne suis resident Francais depuis 2010 avec une premiere carte de resident obtenu en 2012 et la seconde en 2022.rnrnj'aimerais faire une demande de naturalisation mais j'ai eu une interdiction de sejour de 1 an en 2007.rnrnJ'aimerais savoir si cette condamnation peut etre un motif de refus de ma futur demande.rnrn rnrnmerci pour votre aide

Par **amajuris**, le **29/02/2024** à **13:30**

bonjour,rnrnl'octroi de la nationalité française est toujours une décision discrétionnaire de l'administration française qui peut la refuser même si le demandeur remplit toutes les conditions.rnrndonc oui, vous pouvez avoir un refus ou un ajournement de votre demande comme vous pouvez avoir une réponse positive.rnrnsalutations